

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES YVELINES

ÉTAT DES LIEUX



MAI 2018
23.17.06



www.iou-icf.fr



IAU

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

* Ile de France

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES YVELINES

ÉTAT DES LIEUX

Mai 2018

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 15
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : Fouad Awada

Département Habitat et société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Corinne de Berry

Cartographie réalisée par Stéphanie Lesellier

Maquette réalisée par Stéphanie Rousseau

N° d'ordonnancement : 23.17.06

Crédit photo de couverture : CC0 Creative Commons / Pixabay

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / IAU îdF / année

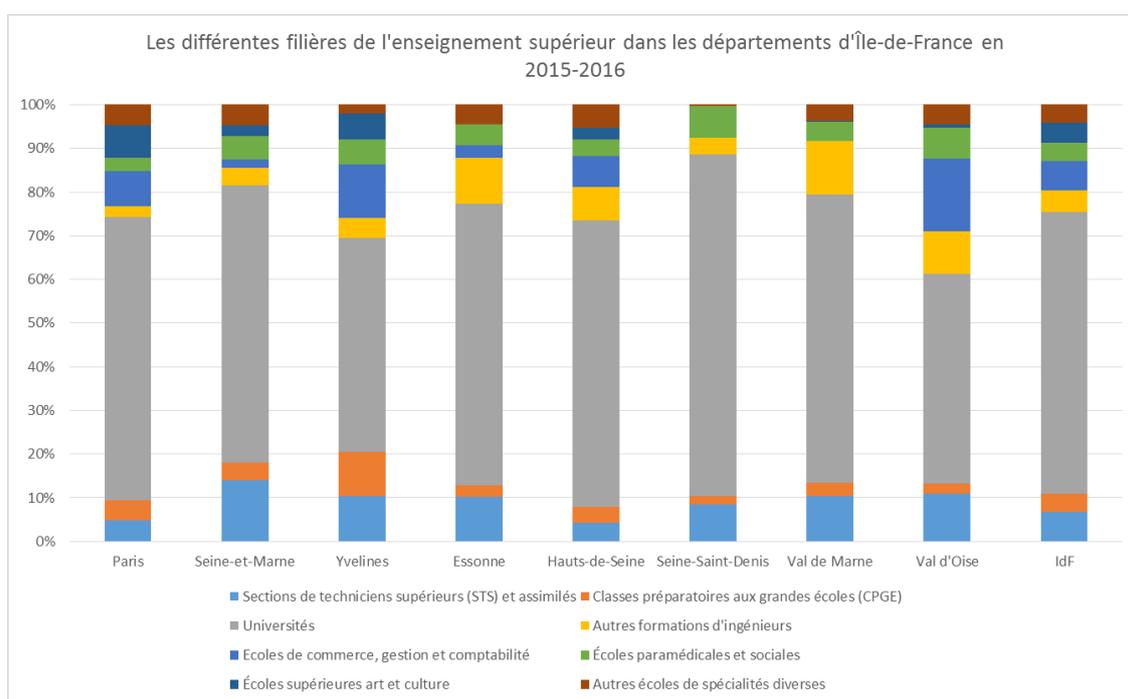
Sommaire

Introduction	3
Une offre de formation supérieure diversifiée	3
Une démographie étudiante très dynamique	8
Des effets de concurrence avec le centre de l'agglomération	8
Une accessibilité aux principaux sites structurée par les transports collectifs	9
Un déficit de logements étudiants dans le secteur de Guyancourt	16
Des laboratoires publics concentrés sur la frange Est	19
Des collectivités investies dans le soutien à l'enseignement supérieur et la recherche	19
Conclusion	20

Introduction

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le département des Yvelines pour l'année 2017, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU îdF) s'est engagé à établir un état des lieux de l'offre d'enseignement supérieur dans le département. Ce travail repose sur l'exploitation des bases de données de l'IAU îdF et de celles disponibles sur la plateforme d'open data du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elles permettent de localiser l'offre d'enseignement supérieur et de recherche et d'en apprécier la diversité et l'attractivité par comparaison aux autres territoires franciliens. En complément sont analysées l'accessibilité des principaux sites d'enseignement des Yvelines et l'offre de résidences pour étudiants.

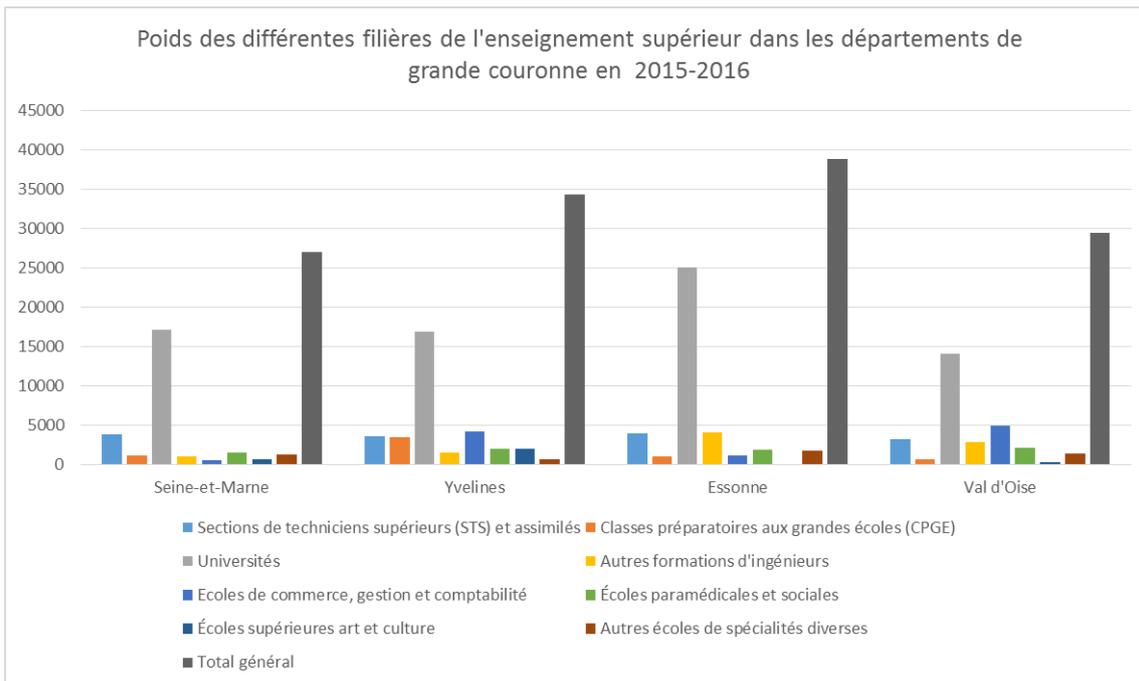
Une offre de formation supérieure diversifiée



Source : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-atlas_regional-effectifs-d-etudiants-inscrits/

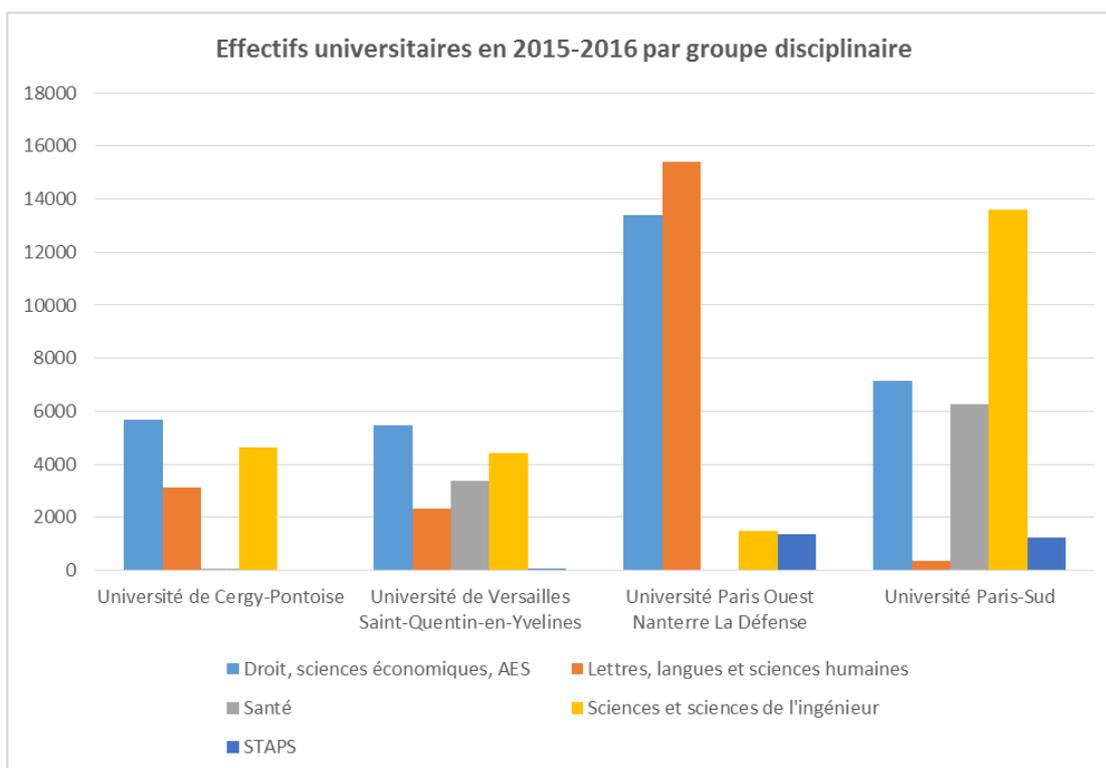
Plus de 34 300 étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur des Yvelines en 2015-2016, un nombre supérieur à celui observé en Seine-et-Marne (27 000) et dans le Val d'Oise (29 500), mais inférieur à celui de l'Essonne (38 900). L'offre d'enseignement supérieur sur le territoire est variée : à peine la moitié des étudiants sont inscrits à l'université, pour une moyenne de 64 % à l'échelle régionale. Le même constat vaut pour le département voisin du Val d'Oise.

Par comparaison avec les autres départements de grande couronne, les Yvelines présentent un nombre élevé d'inscrits dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles de commerce, gestion et comptabilité (comme le Val d'Oise), et les écoles d'art et de culture. C'est le seul département qui rivalise avec la capitale dans le domaine des écoles d'art et de culture.



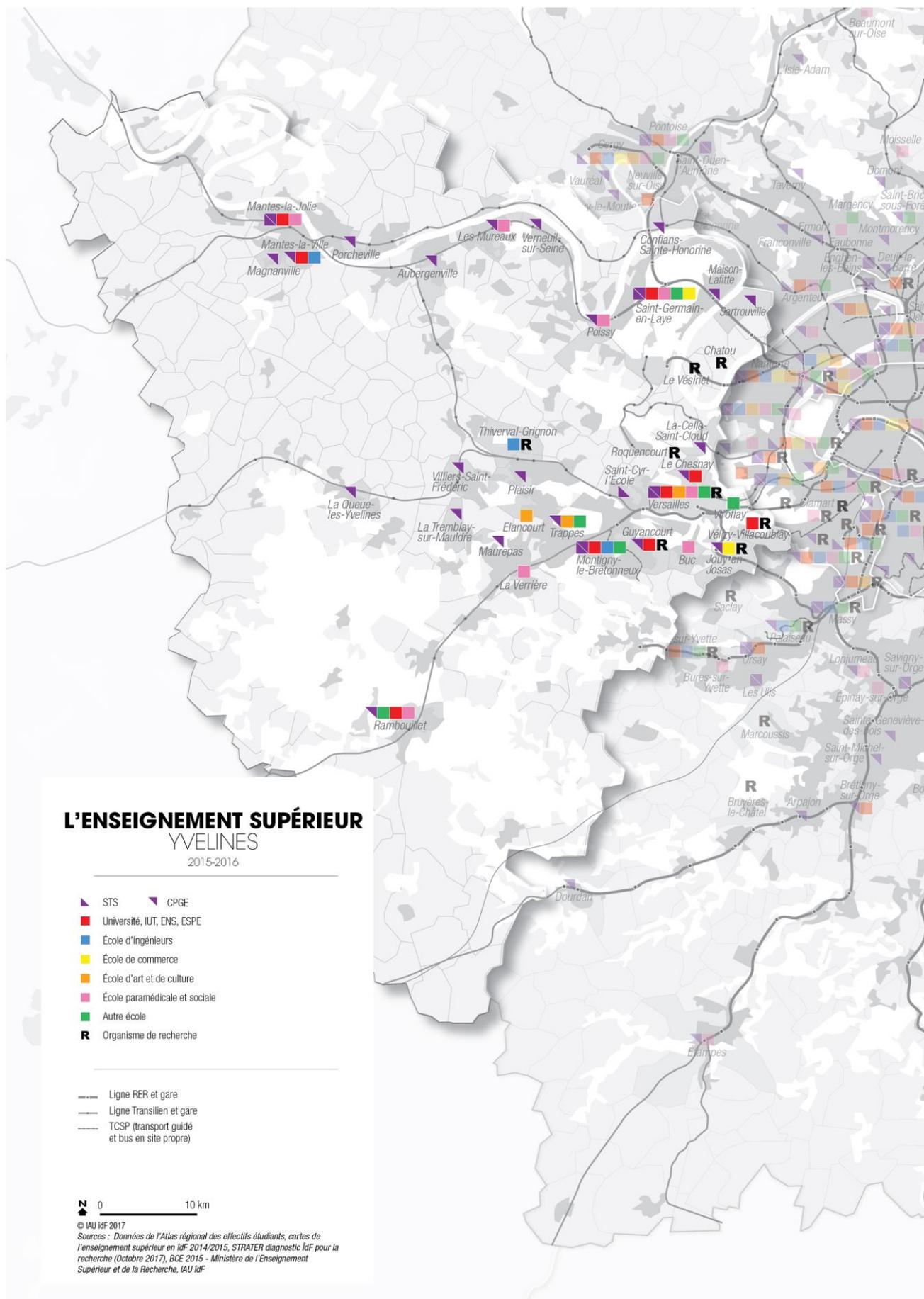
Source : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-atlas_regional-effectifs-d-etudiants-inscrits/

La répartition par grands domaines disciplinaires de l'offre d'enseignement universitaire est également bien diversifiée du fait de l'implantation de la filière santé à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce domaine, seules les universités parisiennes et l'université de Paris-Sud peuvent entrer en concurrence avec celle de Versailles Saint-Quentin. Le volume d'étudiants inscrits dans les autres grands domaines disciplinaires est très similaire à celui de l'Université de Cergy-Pontoise. Par comparaison, l'université Paris-Nanterre se caractérise par une forte sur-représentation des lettres, langues et sciences humaines et sociales et du droit, des sciences économiques et politiques ; tandis que l'université Paris Sud est davantage orientée vers les sciences et sciences de l'ingénieur.

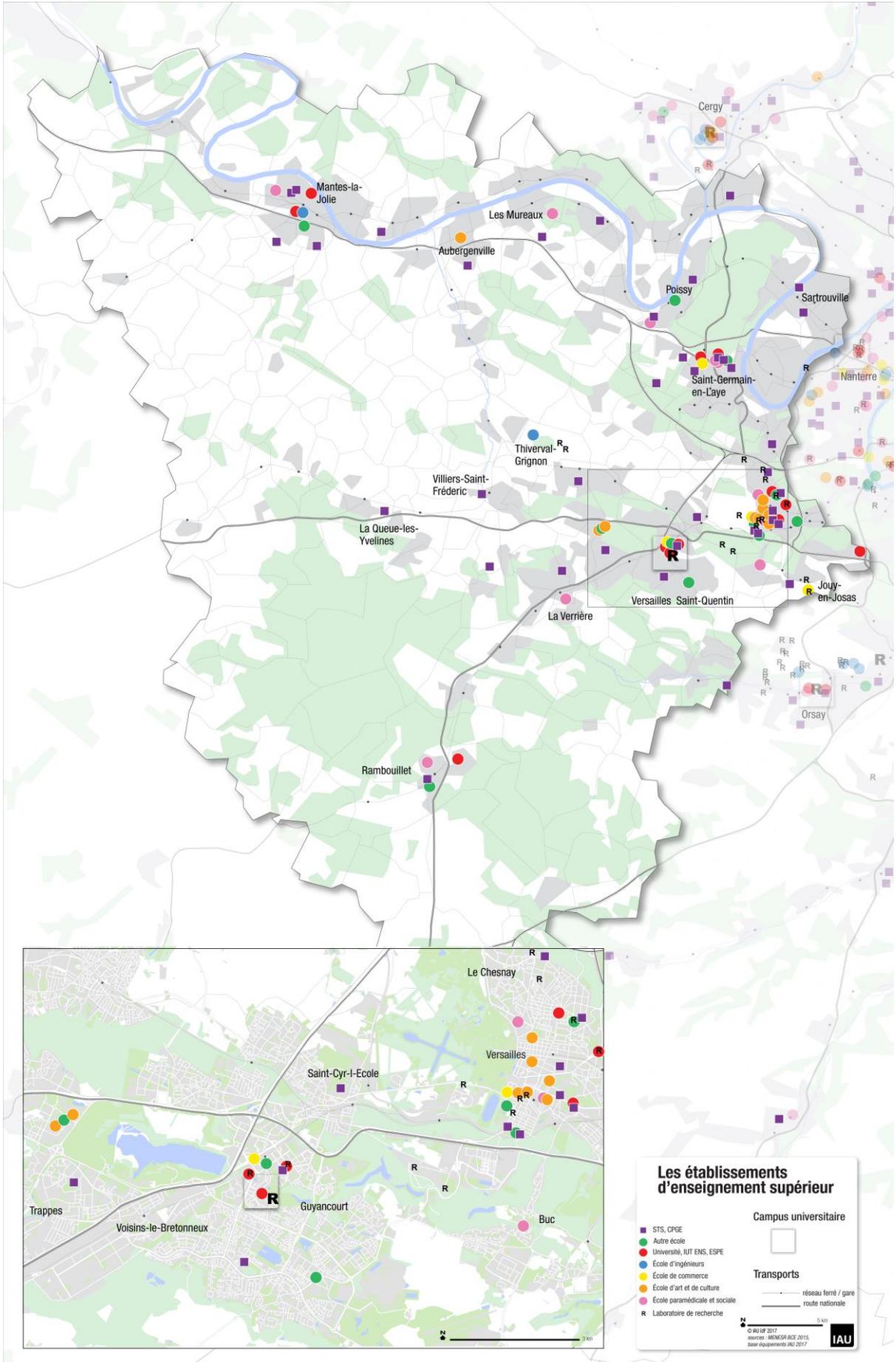


Source : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-sise-effectifs-d-etudiants-inscrits-esr-public/>

L'enseignement supérieur dans les Yvelines



Les établissements d'enseignement supérieur des Yvelines



L'offre de formation est principalement située au centre-est du département dans la ville nouvelle et à Versailles. Les cartes représentant les établissements d'enseignement supérieur selon leur nature font ressortir cinq pôles universitaires : deux pôles principaux sur les communes de Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux (12 300 étudiants) et à Versailles (9 000 étudiants) présentant une palette diversifiée de formations, et trois pôles secondaires à Saint-Germain-en-Laye (2 300 étudiants, dont près de 800 fréquentent l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation – Espé – et ne sont donc présents que de manière intermittente sur le site), Mantes-la-Jolie (1 100 étudiants) et Rambouillet (840 étudiants).

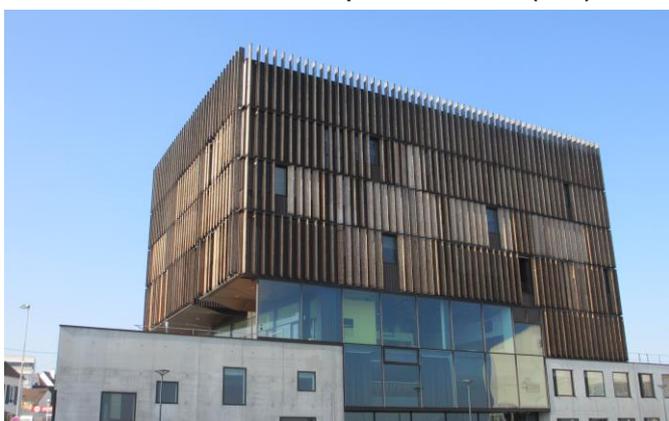
D'autres établissements apparaissent plus isolés avec parfois des effectifs importants comme HEC à Jouy-en-Josas (4 400 étudiants), l'école supérieure 3iS Image et son d'Elancourt (800 étudiants), l'Institut universitaire de technologie de Vélizy-Villacoublay (580 étudiants), Buc Ressources, centre de formation aux métiers du social de Buc (560 étudiants), et l'école d'ingénieurs AgroParisTech à Thivernal-Grignon (400 étudiants). Cette dernière a prévu de rassembler l'ensemble de ses activités aujourd'hui réparties sur quatre sites franciliens sur le plateau de Saclay à l'horizon 2021.

IUT de Mantes-la-Jolie



Crédit photo : Audrey Gauthier /IAU idF

Institut des Sciences et Techniques des Yvelines (ISTY)



Crédit photo : Audrey Gauthier /IAU idF

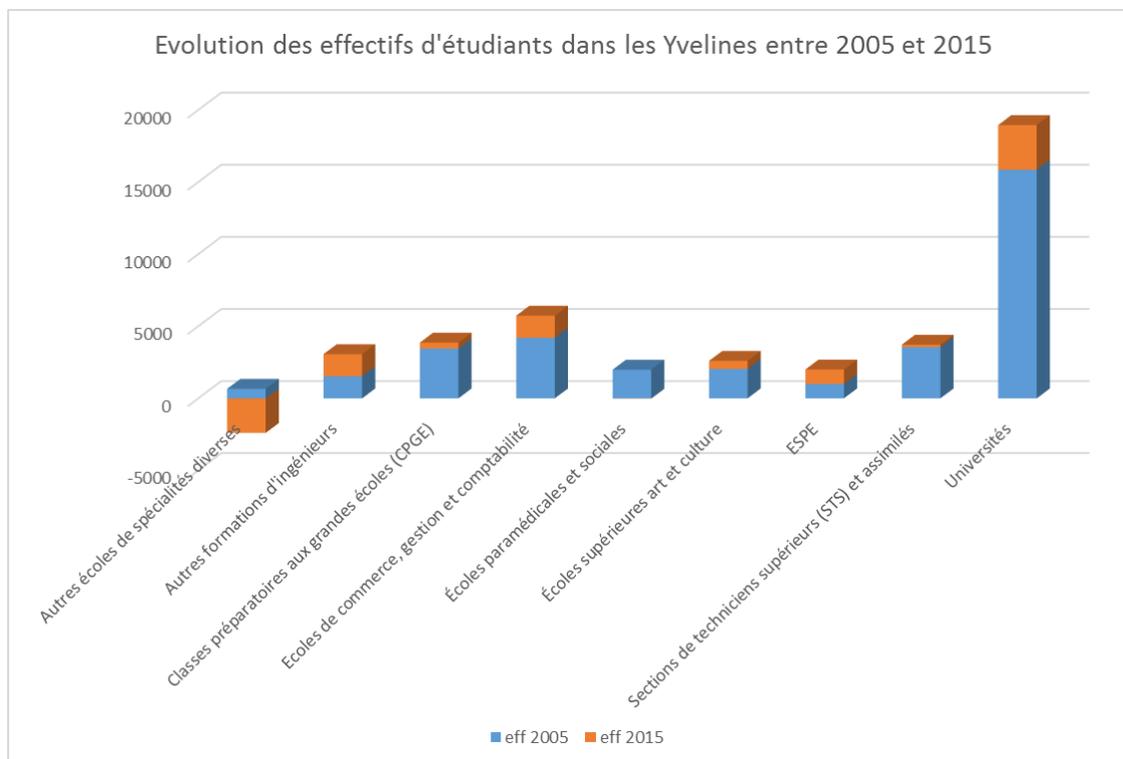
IUT de Vélizy



Crédit photo : Corinne de Berry /IAU idF

Une démographie étudiante très dynamique

Au cours de la période 2005-2015, le nombre d'étudiants inscrits dans le département des Yvelines a augmenté de 21 %. C'est la plus forte progression de tous les départements franciliens, devant la Seine-et-Marne (+18 %), l'Essonne (16 %) et le Val d'Oise (14 %).



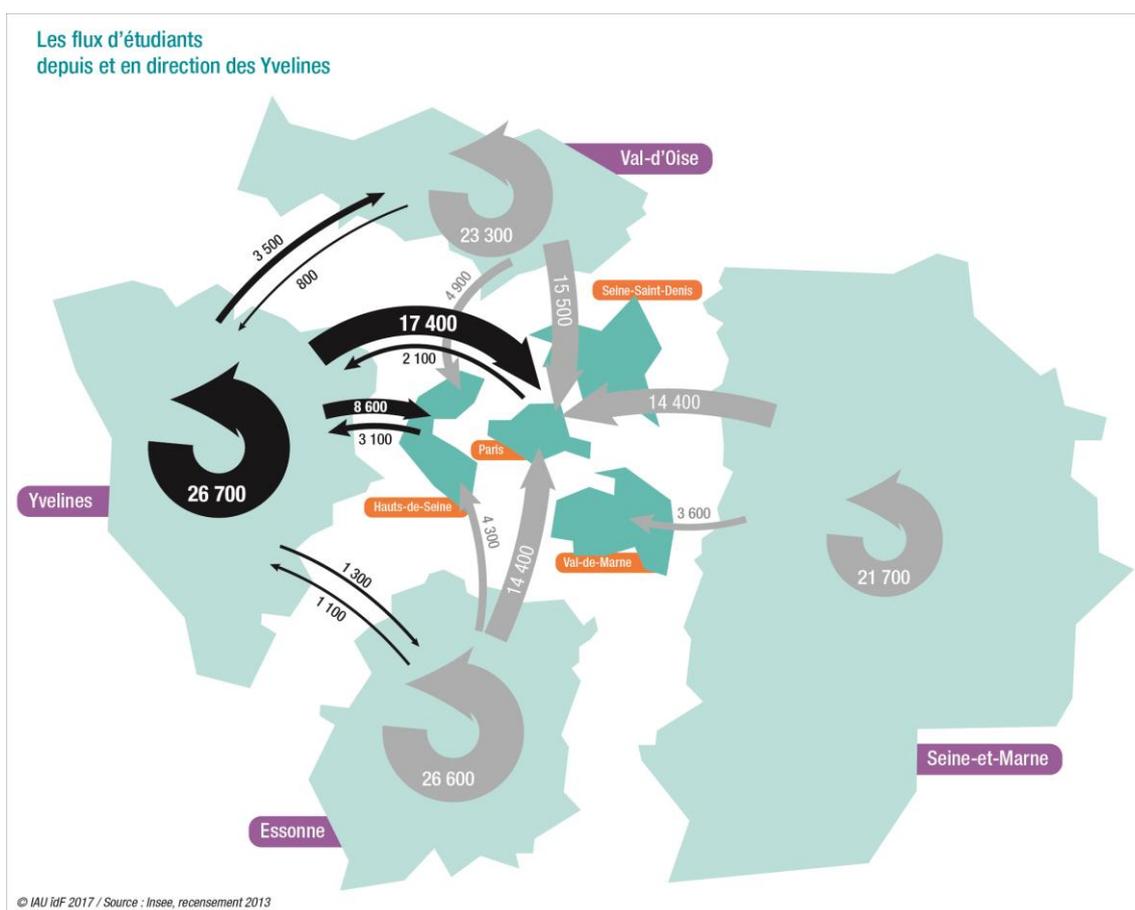
Sont en forte croissance les écoles de commerce, et notamment HEC à Jouy-en-Josas, dont les effectifs se sont accrus de plus de 50 % en dix ans, les écoles d'art et de culture et l'université de Versailles-Saint-Quentin. L'ouverture de l'UFR Santé à Montigny-le-Bretonneux en 2011, qui compte en 2015, 3 500 inscrits, a largement contribué à cette forte croissance des effectifs. Le déménagement de l'ESTACA à Guyancourt en 2015 marque l'arrivée de la première grande école d'ingénieurs privée sur le territoire. ESEO, grande école d'ingénieurs généralistes déjà implantée à Angers et Dijon prévoit d'ouvrir un nouveau campus à Vélizy-Villacoublay à la rentrée 2018.

Des effets de concurrence avec le centre de l'agglomération

Le recensement de la population de 2013 estime à 60 000 le nombre d'étudiants résidant dans le département des Yvelines. Parmi eux, moins de la moitié (26 700) sont inscrits dans un établissement d'enseignement du département ; 17 400 étudient à Paris (29 %), 8 600 dans les Hauts-de-Seine (14 %) et 3 500 dans le Val d'Oise (6 %). En revanche ils ne sont que 1 300 à étudier en Essonne (2 %). Le taux de scolarisation dans le département des étudiants résidents est comparable à celui observé dans les autres départements de grande couronne, à l'exception de l'Essonne qui, avec deux universités, retient un peu plus sur place sa population étudiante (51 %).

Les flux d'échanges avec les départements limitrophes des Yvelines sont assez déséquilibrés puisque le nombre de sortants est supérieur à celui des entrants. C'est notamment le cas avec les Hauts-de-Seine (8 600 sortants pour 3 100 entrants) et le Val d'Oise (3 500 sortants pour seulement 800 entrants). Les échanges d'étudiants avec l'Essonne sont à la fois moins nombreux et plus neutres (1 300 sortants pour 1 100 entrants)

A la rentrée universitaire de 2013, un bachelier Yvelinois sur trois était inscrit à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est l'université qui rassemble la plus grande part des bacheliers Yvelinois inscrits dans une université. L'université Paris-Nanterre arrive en seconde position, devant l'université de Cergy-Pontoise. Cette hiérarchie varie cependant selon les grands domaines disciplinaires concernés. Ainsi en droit, lettres et sciences humaines, l'université la plus fréquentée par les bacheliers Yvelinois est celle de Paris-Nanterre, qui devance l'université de Versailles Saint-Quentin. En sciences et encore plus en santé, c'est l'université de Versailles Saint-Quentin qui est la plus fréquentée ; puis l'université Pierre et Marie Curie à Paris. L'université Paris Sud n'apparaît qu'en troisième position en sciences ; et l'université de Cergy-Pontoise en troisième position en droit. Les effets de concurrence semblent donc se jouer essentiellement avec le centre de l'agglomération plutôt qu'avec les départements limitrophes de grande couronne.

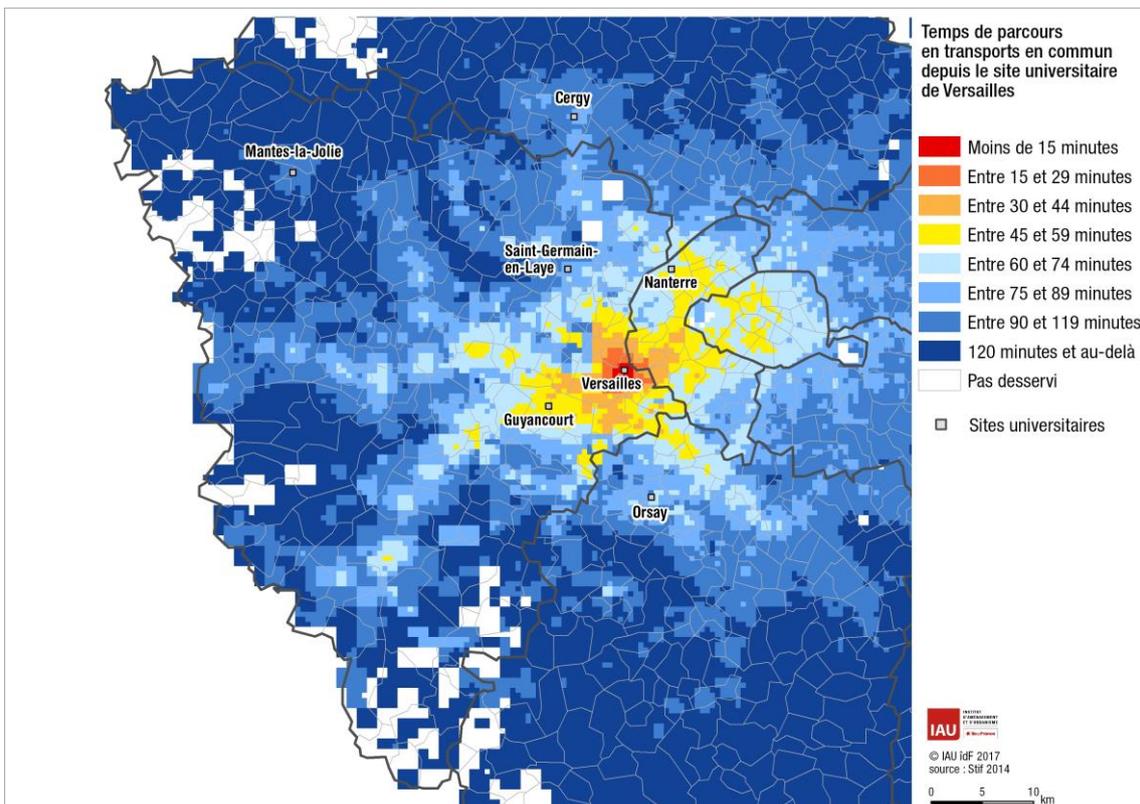
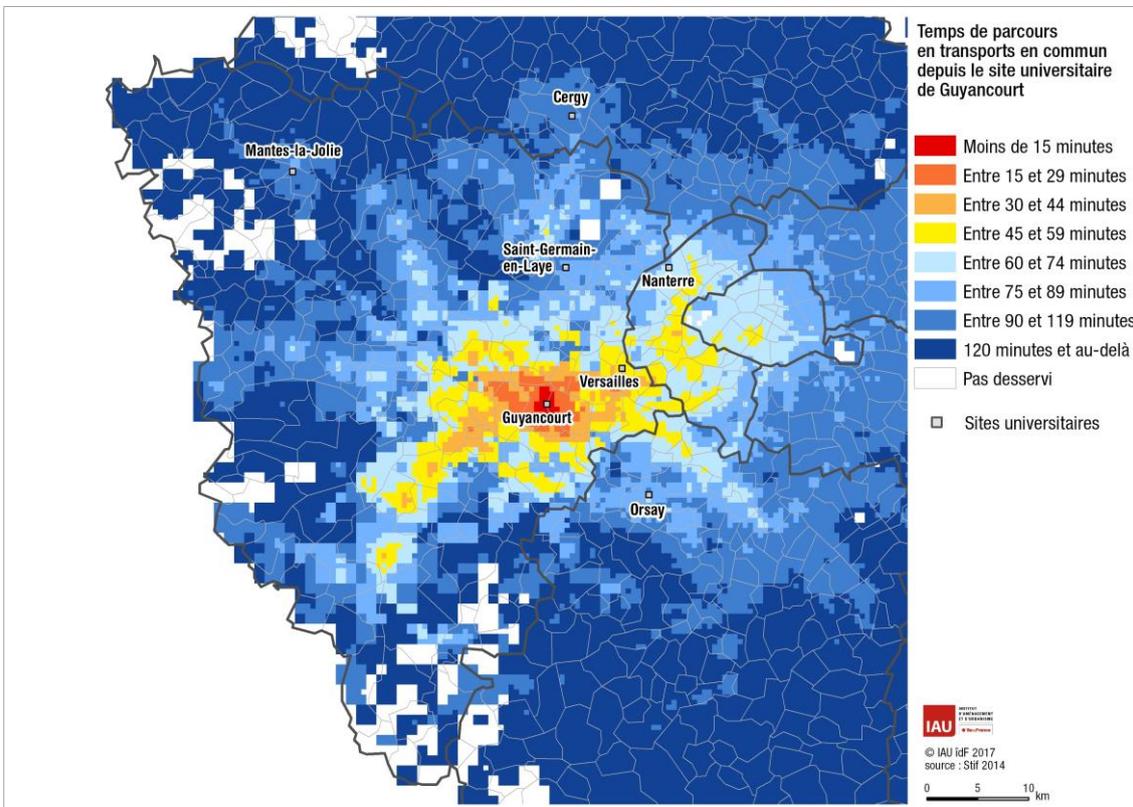


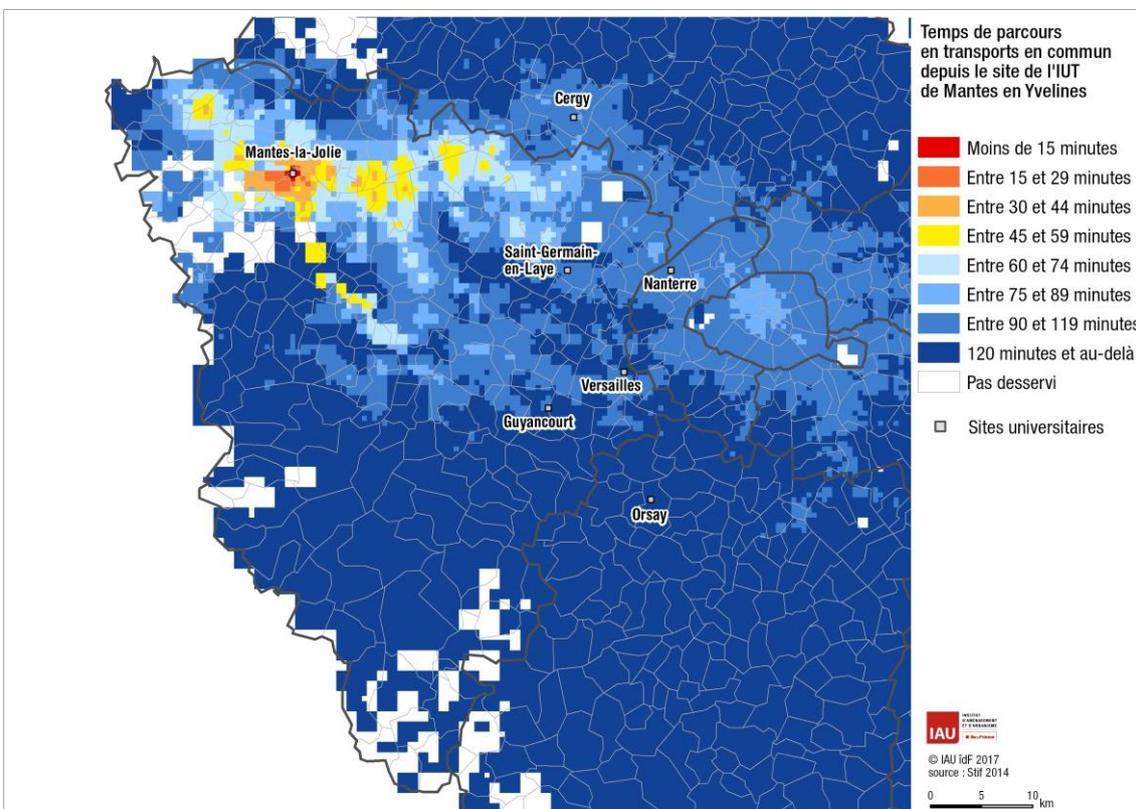
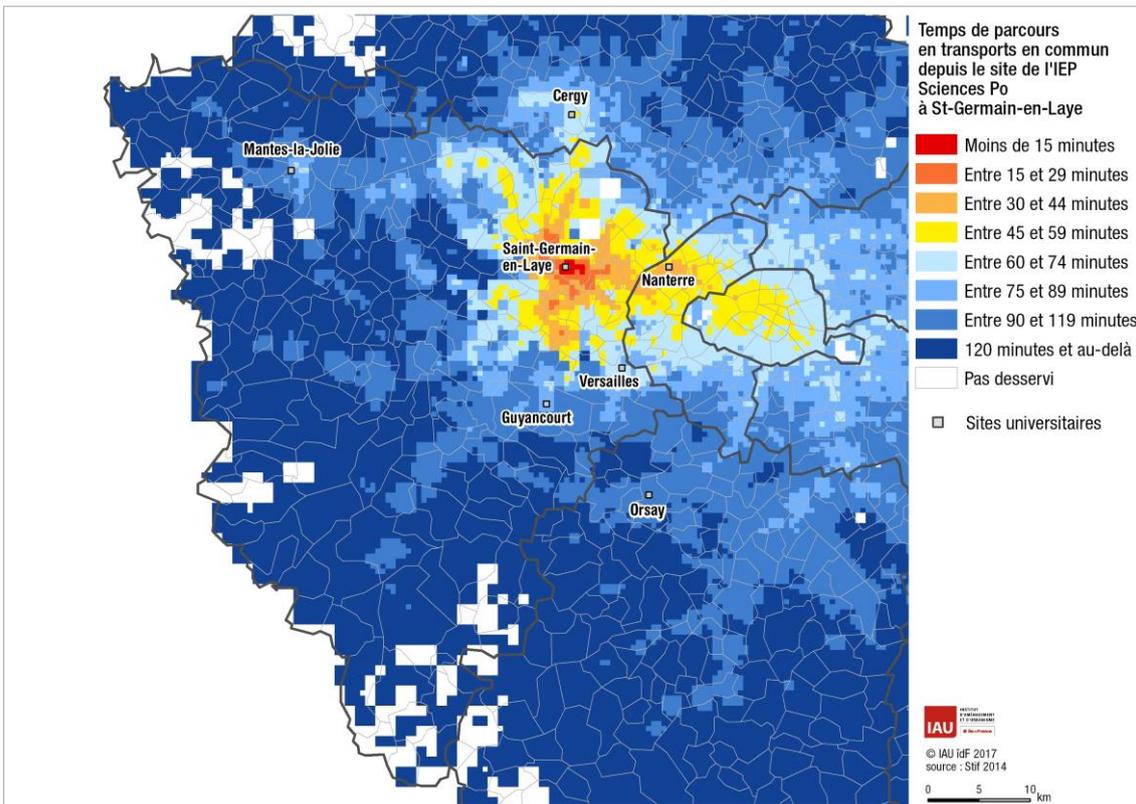
Une accessibilité aux principaux sites structurée par les transports collectifs

Les étudiants utilisent majoritairement les transports collectifs en Île-de-France : 77 % de leurs déplacements domicile-étude sont effectués en transports en commun contre 41 % pour les déplacements domicile-travail selon l'enquête générale transport de 2010. Pour les étudiants résidant en grande couronne, cette proportion demeure très élevée (74 % des étudiants résidant en grande couronne) alors qu'elle se réduit davantage pour les actifs (30 %)¹. En conséquence, les temps d'accès aux sites d'enseignement supérieur déterminent fortement leur aire de recrutement sauf à avoir la possibilité de s'installer dans un logement indépendant.

¹ Source : Jérôme Bertrand, Universités et déplacements en Île-de-France, IAU îdF, mars 2016.

Temps de parcours en transports en commun depuis les sites universitaires des Yvelines



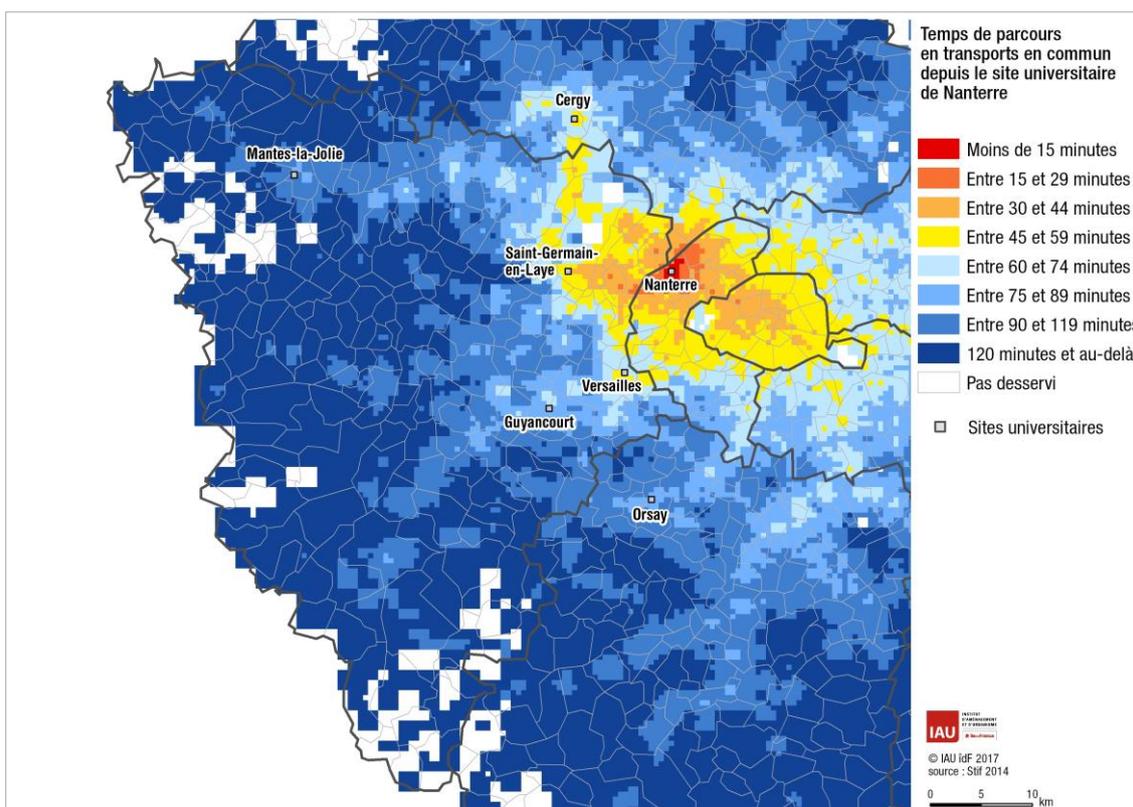


Les cartes ci-contre illustrent bien le caractère très structurant des liaisons ferrées dans l'accessibilité aux principaux sites universitaires du département.

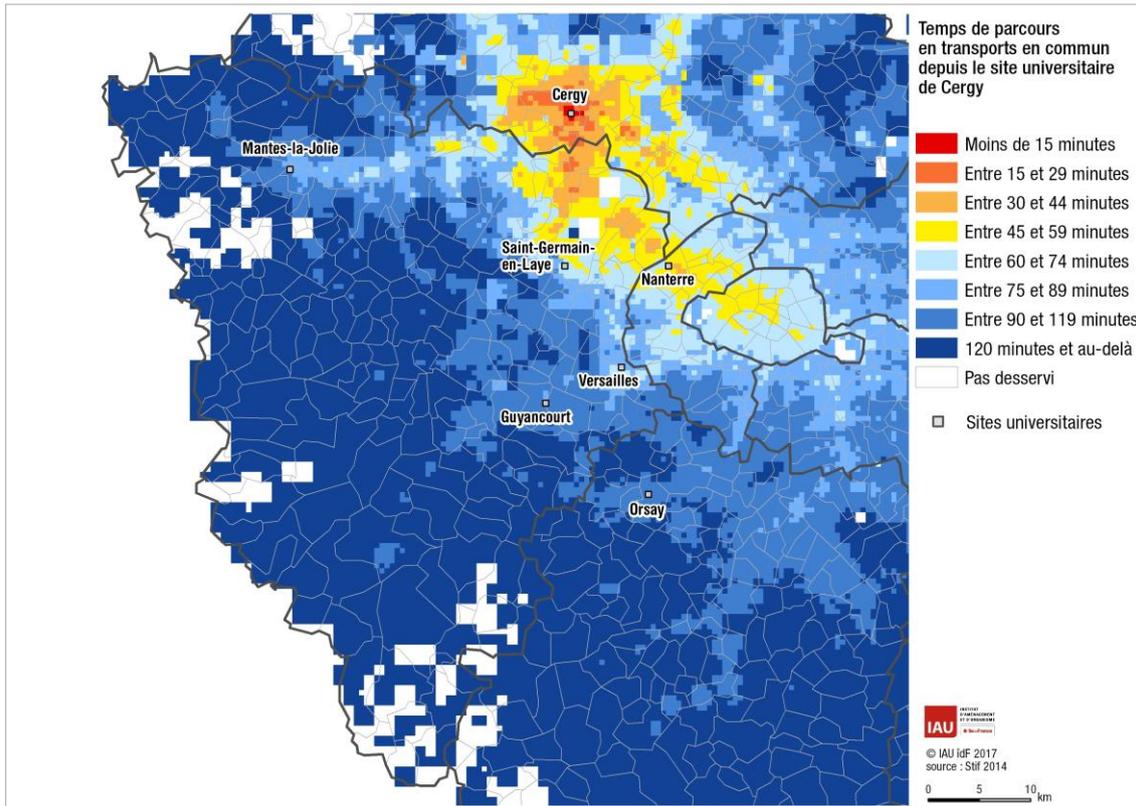
Le site de Guyancourt n'irrigue ainsi que la partie centrale du département mais reste très peu accessible depuis la partie nord du territoire. Les jeunes qui y résident peuvent se rendre plus facilement à l'université de Paris Nanterre ou dans une université parisienne. Inversement, le site de Saint-Germain est très peu accessible depuis la partie sud du territoire. Son aire de recrutement est assez complémentaire à celle de Guyancourt mais l'offre de formation y est nettement moins diversifiée. Le site de Guyancourt offre une meilleure accessibilité que celui de Versailles aux habitants résidant le long de la ligne N de la SNCF. Enfin l'aire de recrutement du site du Mantois reste très locale. Le développement du pôle nécessite alors une réflexion sur l'offre de logements pour étudiants sur place. En revanche, il bénéficie depuis peu de liaisons directes depuis Paris en 35 minutes.

La trame des transports ferrés explique que les effets de concurrence jouent davantage avec les établissements des Hauts-de-Seine et de Paris qu'avec les universités voisines de Cergy-Pontoise et de Paris Sud. L'aire préférentielle de recrutement de l'université Paris Sud n'atteint qu'une frange du département à l'est, tandis que celle de Nanterre s'exerce plus fortement sur la partie nord-est agglomérée, et celle de Cergy-Pontoise sur le secteur de Conflans-Sainte-Honorine et Poissy et le long du RER A.

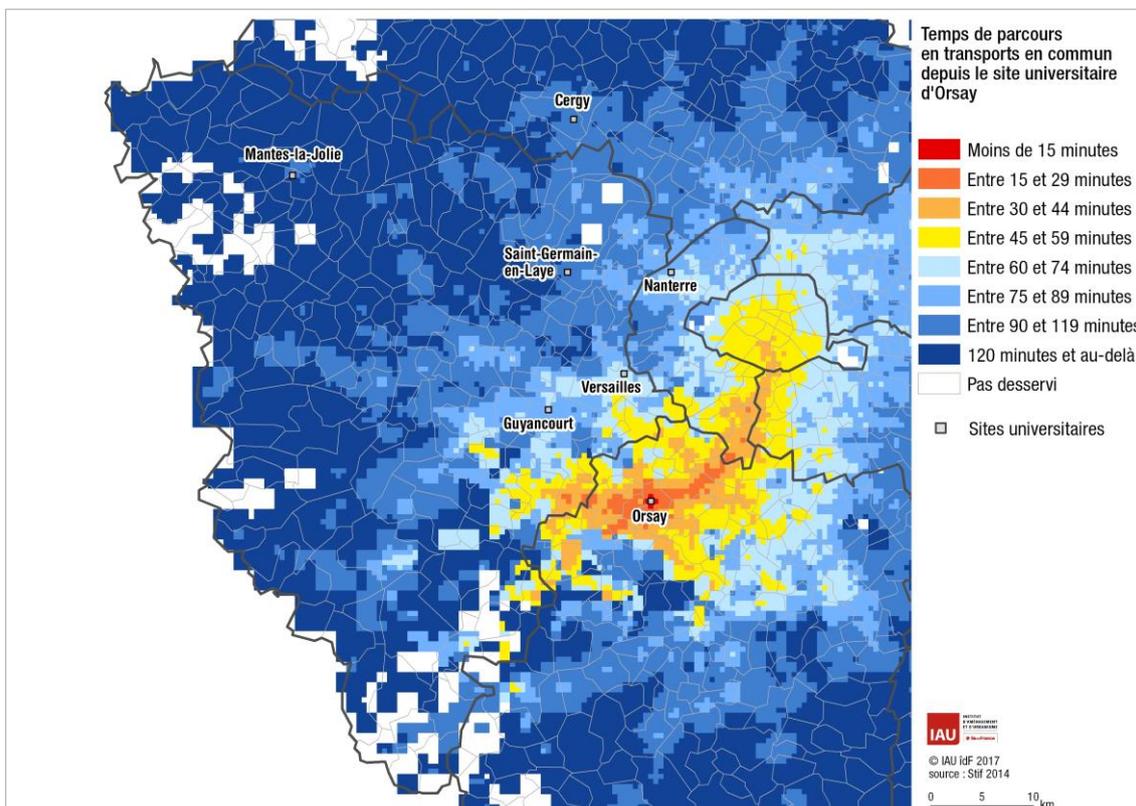
Temps de parcours en transports en commun depuis le site universitaire de Nanterre



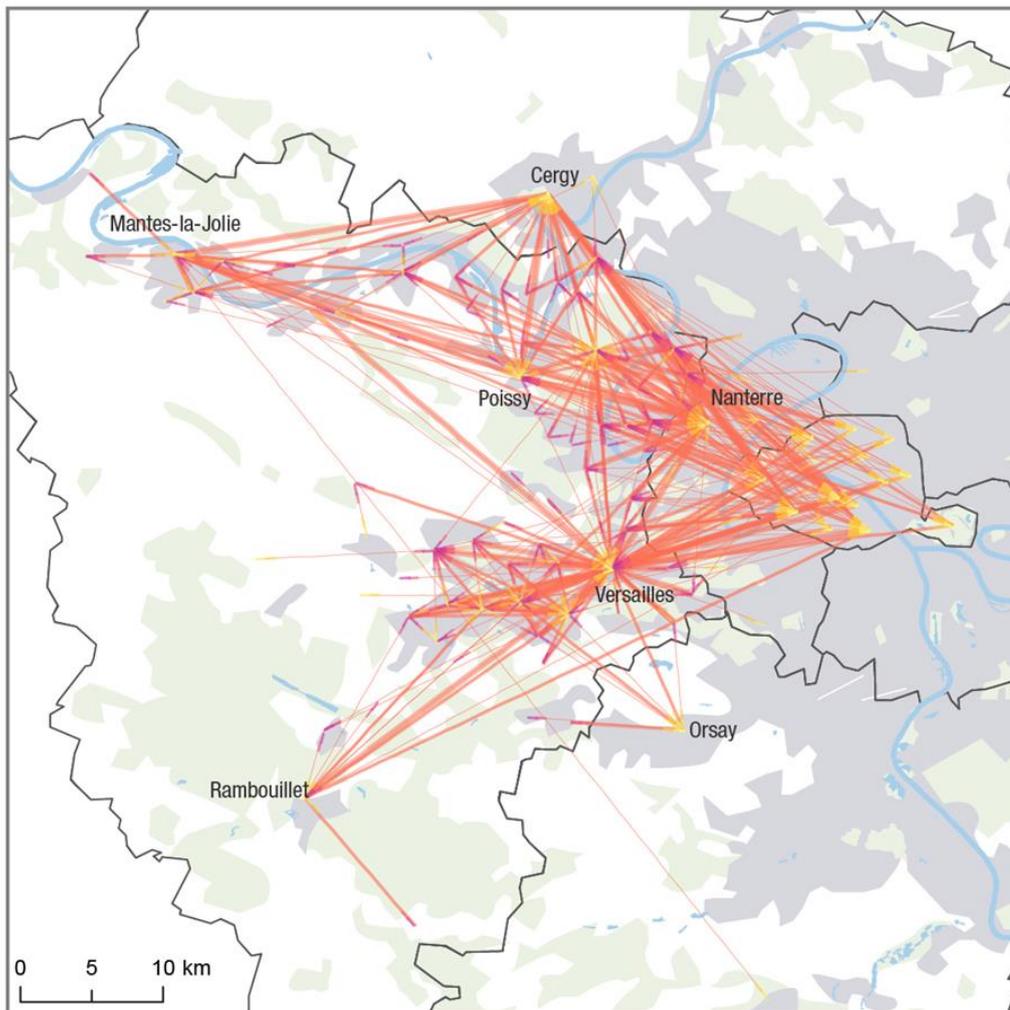
Temps de parcours en transports en commun depuis le site universitaire de Cergy



Temps de parcours en transports en commun depuis le site universitaire d'Orsay



Les étudiants résidant dans les Yvelines



Source : Insee, recensement 2011, traitement IU idF

Origine-destination du trajet

Lieu de résidence Lieu d'étude



Nombre total d'étudiants concernés*

30 à 50 51 à 100 101 à 500 501 à 1 000 plus de 1 000



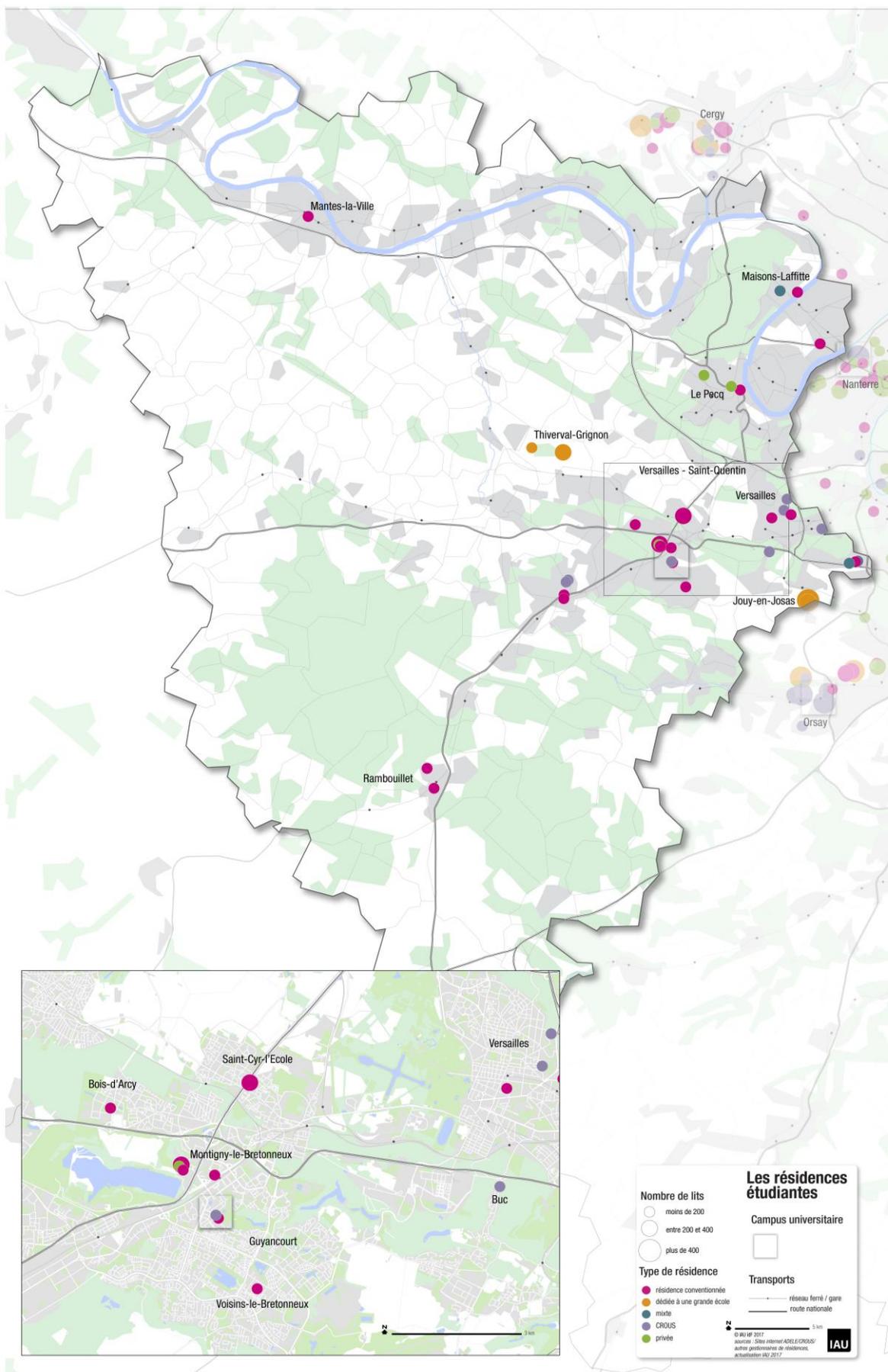
* Ne sont représentés que les flux de plus de 29 étudiants

NB : Les flux au sein de la même commune ne sont pas représentés

La carte représentant les navettes domicile-étude des étudiants résidant dans les Yvelines confirme bien ces effets de concurrence avec le centre de l'agglomération ; les échanges entre les parties nord et sud du département sont très limités en raison de l'absence d'une liaison nord-sud par les transports en commun. Versailles est la principale destination des étudiants en provenance des Hauts-de-Seine, de Paris et de l'Essonne, tandis que les étudiants résidant dans Val-d'Oise sont les plus nombreux à Saint-Germain-en-Laye.

Les principaux sites universitaires sont peu concernés par les projets de nouveaux transports en commun structurants. Les trois gares de la ligne 18 du futur métro du Grand Paris, dont la réalisation est encore en discussion, sont relativement distantes des implantations universitaires (Saint-Quentin Est, Satory et Versailles Chantiers). Le projet de tram 13 Express reliant Achères à Saint-Cyr améliorera l'accessibilité au site universitaire de Saint-Germain-en-Laye.

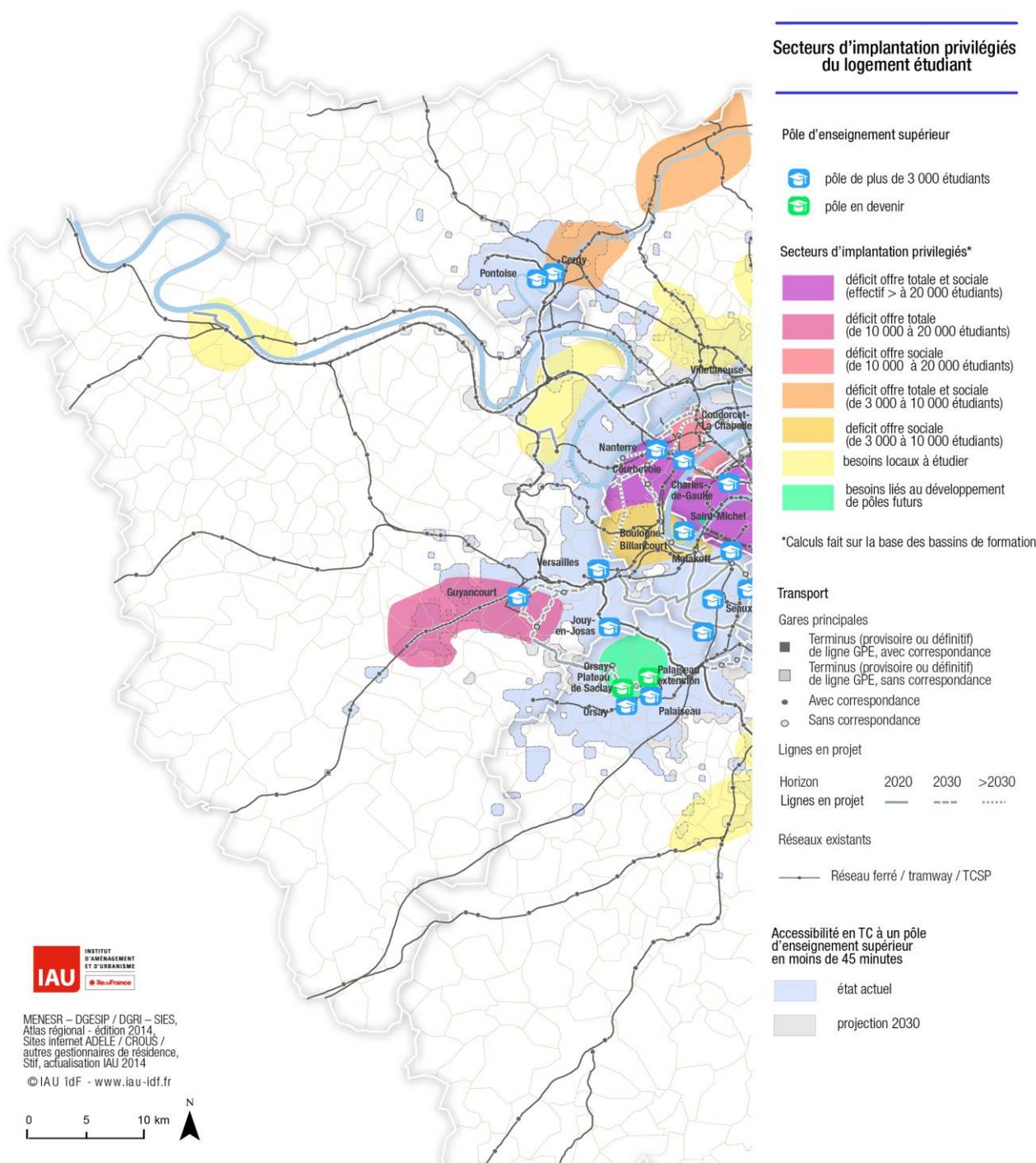
Les résidences étudiantes des Yvelines



Un déficit de logements étudiants dans le secteur de Guyancourt

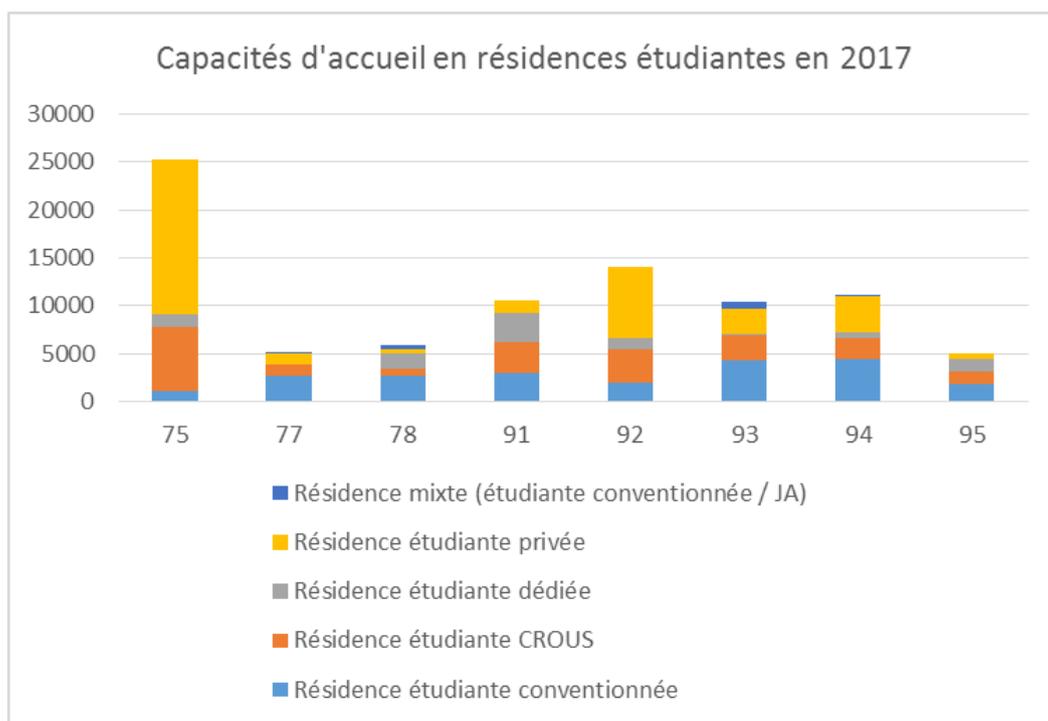
Avec près de 5 900 lits en résidences étudiantes pour 34 000 inscrits, soit une place pour un peu moins de six étudiants inscrits, le département des Yvelines présente un taux d'équipement comparable à celui du Val d'Oise et des Hauts-de-Seine. L'offre est plus importante en Essonne puisqu'on y recense une place pour un peu moins de quatre étudiants inscrits. Une partie importante de cette offre (26 %) est « dédiée » aux étudiants de grandes écoles à Jouy-en-Josas et Thivernat Grignon. Les autres résidences sont principalement concentrées à Versailles ; des capacités d'accueil existent également à Montigny-le-Bretonneux, Rambouillet et Mantes-la-Jolie.

Extrait du schéma régional du logement étudiant (2014)



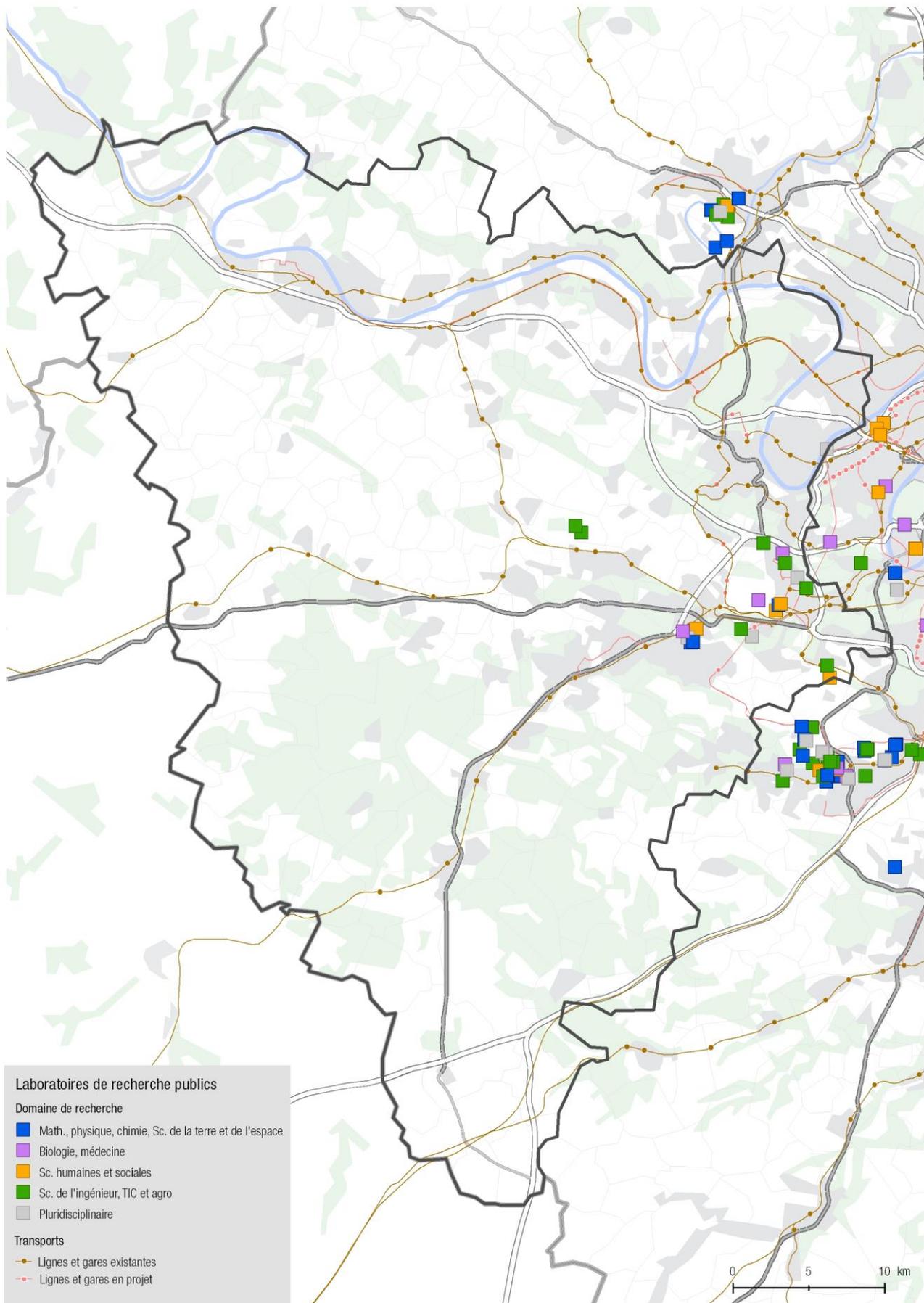
Le schéma régional du logement étudiant actualisé en 2014 fait état d'un déficit de l'offre de résidences étudiantes dans le secteur de Guyancourt / Montigny-le-Bretonneux. Les territoires de Mantes-la-Jolie et de Saint-Germain-en-Laye pourraient également connaître des besoins qui restent à préciser. Une résidence étudiante a récemment été ouverte à Saint-Germain-en-Laye pour répondre aux besoins du nouvel Institut d'Etudes Politiques.

Par comparaison avec les autres départements franciliens, les Yvelines comptent assez peu de résidences gérées par le CROUS de Versailles et peu de résidences privées.



Sources : MENESR-DGESIP, DGRI-SIES, Atlas régional – Edition 2014, sites internet Adèle / CROUS / Autres gestionnaires de résidences, Guide Logement Etudiant 2017 du Club étudiant, Actualisation IAU juin 2017.

Les laboratoires de recherche publics des Yvelines



Des laboratoires publics concentrés sur la frange est

La majorité des laboratoires de recherche publics se situent aux franges du département, dans les locaux de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines à Versailles, Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux. Le département compte plusieurs centres de recherche à proximité : l'IFSTTAR à Versailles, l'INRIA au Chesnay, l'INRA à Versailles, Jouy-en-Josas et Thivernal-Grignon. Chatou accueille un centre de recherche d'EDF.

Les sciences de l'ingénieur, sciences agronomiques et sciences et technologies de l'information et de la communication sont les plus représentées dans le département, devant la biologie et médecine. Le département regroupe également quelques laboratoires spécialisés dans les sciences humaines et sociales, et assez peu dans les sciences fondamentales.

Les sciences fondamentales sont mieux représentées sur le territoire de Saclay et dans une moindre mesure celui de Cergy.

Des collectivités investies dans le soutien à l'enseignement supérieur et la recherche

Seule une opération est cofinancée par la région Île-de-France dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 dans les Yvelines : la restructuration du restaurant universitaire Les Etats-Unis à Versailles pour un montant total de 3,4 M€. La réalisation de la deuxième tranche du pôle technologique universitaire du Mantois y est inscrite sous réserve de la maturation du projet. Le plateau de Saclay, voisin, bénéficie d'investissements nettement plus importants (plus de 22 M€)

Dans son schéma régional de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation adopté en septembre 2017, la Région s'engage en outre dans une politique de site pour les universités et les campus : « (...) elle pourra soutenir des projets d'aménagement de diverses natures (infrastructures, bâtiments, paysages, équipements), en complément de ce qu'elle entreprend dans le contrat de plan État-Région (CPER) et en fonction des priorités affichées par les établissements et les campus, en cherchant à mettre l'utilisateur (étudiant, chercheur, enseignant, etc.) au cœur du dispositif pour contribuer au renouvellement de la conception et de la vie des campus. » En plus des politiques de soutien déjà mises en œuvre, la région apportera son appui aux initiatives des établissements en matière de formation tout au long de la vie et aux initiatives des étudiants visant à développer la vie de campus. Elle contribuera à l'animation des réseaux de partenaires et les accompagnera dans leurs efforts d'amélioration de la qualité des services proposés aux usagers. Le soutien à la création de logements pour jeunes chercheurs et aux espaces collaboratifs sont également mentionnés dans le schéma.

Deux communautés d'agglomérations sont encore investies d'une compétence dans le domaine de l'enseignement et de la recherche jusque fin 2017 : la communauté d'agglomération (CA) de Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise pour le territoire correspondant à l'ancienne CA de Mantes-en-Yvelines. De longue date, ces collectivités ont apporté leur soutien aux projets menés par l'université à travers la mise à disposition de terrains viabilisés, le financement de constructions ou de plateformes technologiques et l'accès à la culture pour les étudiants (Saint-Quentin), la construction d'une piscine à Mantes-la-Jolie et la participation au fonctionnement des restaurants universitaires du pôle universitaire du Mantois... Première intercommunalité francilienne à opter pour le statut de communauté urbaine (CU), Grand Paris Seine et Oise aura une compétence obligatoire en matière de soutien à l'enseignement supérieur. Le transfert intégral aux autres intercommunalités de la compétence développement économique à partir de 2017 pourrait inciter celles accueillant des établissements à leur apporter un soutien. Cependant, les contraintes budgétaires peuvent aussi contrarier ce mouvement.

Conclusion

L'offre d'enseignement supérieur et de recherche du département présente de nombreux atouts :

- une offre d'enseignement diversifiée,
- une forte croissance des capacités d'accueil dans le département au cours des 10 dernières années,
- la présence de grands organismes de recherche,
- des collectivités impliquées dans le soutien à l'ESR.

Mais des faiblesses existent par comparaison avec d'autres territoires :

- un déficit de logements pour étudiants dans le secteur de Guyancourt-Montigny-le-Bretonneux,
- la concurrence des pôles universitaires de petite couronne et de Paris, comme pour les autres départements de grande couronne,
- des pôles périphériques peu dynamiques en termes de capacités d'accueil,
- le risque de concentration des investissements publics sur le plateau de Saclay.

Il existe donc un véritable enjeu de positionnement de l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines au sein de la future université Paris-Saclay pour participer pleinement à la dynamique impulsée par l'Etat et la Région sur ce territoire. Un effort pourrait être porté sur la qualité de vie sur les campus de la ville nouvelle et du Mantois pour en renforcer l'attractivité. Le site de Guyancourt n'offre pas encore un éventail de services propice au développement d'une vie de campus².

À l'échelle du département, l'organisation de l'offre d'enseignement entre le nord et l'est demeure problématique en raison de l'absence d'une liaison nord-sud structurante par les transports en commun.

² Corinne de Berny et Anne-Claire davy, Territoires de la vie étudiante en Île-de-France, IAU îdF, octobre 2016



L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 2 AOÛT 1960.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49